



**PRÉFET
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**ACADÉMIE
DE MAYOTTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 10 septembre 2021

Favoriser la réussite scolaire

Thierry SUQUET, préfet de Mayotte, Délégué du Gouvernement, Gilles HALBOUT, recteur de Mayotte et Ahamada FAHARDINE, maire de Bandraboua ont signé la convention cadre triennale de labellisation de la Cité éducative de Dzoumogné.

La Cité Éducative, label d'excellence est une alliance de tous les acteurs (parents, associations, éducation nationale et commune) au profit de la réussite des élèves scolarisés dans les quartiers prioritaires.

Cette convention, la seconde du département, s'inscrit dans la volonté de l'éducation nationale d'offrir un cadre d'apprentissage et de favoriser l'insertion professionnelle des élèves.

Cette Cité Éducative s'articulera autour d'actions en faveur de la santé, de la culture, du numérique, de la mobilité, de l'ambition scolaire et de l'excellence.

Contact presse :

Préfecture de Mayotte - service communication interministérielle

Tél : 02 69 63 54 03 – 02 69 63 54 32

Courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr

Internet : www.mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : @Prefet976

Twitter : @Prefet976